

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES  
LEZE ARIEGE  
HAUTE-GARONNE**

**Nombre de membres**

dont le Conseil doit être composé	En exercice	Qui assistent à la séance	Qui ont pris part à la délibération
48	48	40	44

**N° 40/2018**

**OBJET : Election de quatre représentants de la CCLA au sein du PETR du Pays du Sud Toulousain**

**L'an deux mille dix-huit et le 06 mars à 20h30,**

**Le Conseil de la Communauté de Communes Lèze Ariège, dûment convoqué en date du 26 février 2018, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil communautaire du siège de la Communauté de Communes, sous la présidence de Monsieur Serge BAURENS.**

**ETAIENT PRESENTS :**

Mesdames Cathy HOAREAU, Danielle TENSA, Monique DUPRAT, Joséphine ZAMPESE, Annick MELINAT, Nadine BARRE, Pierrette HENDRICK, Monique COURBIERES, Marie-Christine ARAZILS, Céline GABRIEL, Hélène JOACHIM, Nathalie LAVAIL MAZZOLO, Sabine PARACHE, Nadia ESTANG.

Messieurs René PACHER, René AZEMA, Pascal TATIBOUET, Gilles COMBES, Philippe FOURMENTIN, Pascal BAYONI, Dominique BLANCHOT, Jean CHENIN, Jean-Louis REMY, Patrick LACAMPAGNE, Régis GRANGE, Michel ZDAN, Franck MUNIGLIA, Guy VESELY, Jean-Claude ROUANE, Floréal MUNOZ, Joël CAZAJUS, Bernard TISSEIRE, René MARCHAND, Pierre-Yves CAILLAT, Wilfrid PASQUET, Serge BAURENS, Claude DIDIER, Jean-Claude BLANC, Denis BEZIAT, Michel COURTIADÉ.

**ABSENTS AVEC PROCURATION** : Monsieur Joël MASSACRIER donne procuration à Madame Danielle TENSA, Monsieur Serge DEJEAN donne procuration à Madame Hélène JOACHIM, Monsieur Serge DEMANGE donne procuration à Monsieur Bernard TISSEIRE, Madame Catherine MONIER donne procuration à Monsieur Claude DIDIER.

**ABSENTS EXCUSES** : Messieurs Serge MARQUIER, Patrick CASTRO, Sébastien VINCINI.

**ABSENTS NON EXCUSES** : Monsieur Jean DELCASSE.

lesquels forment la majorité des membres en exercice.

**Monsieur Joël CAZAJUS a été nommé secrétaire de séance.**

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu les statuts du PETR du Pays du Sud Toulousain ;

Considérant que les statuts du PETR du Pays du Sud Toulousain prévoient que le nombre de sièges au sein du comité syndical est de 42 dont 14 pour la communauté de communes Lèze Ariège;

Considérant que les représentants peuvent être désignés parmi les membres du conseil communautaire ainsi que parmi les conseillers municipaux des communes membres en application des articles L5211-1 et L2121-22 du CGCT ;

Suite aux nouvelles élections de la commune de Auterive et à la mise en place du nouveau conseil municipal, il convient de réélire quatre anciens conseillers municipaux de la commune de Auterive.

Le Président indique qu'il convient de procéder au remplacement de Madame Nadine BARRE en qualité de représentant titulaire ainsi que les remplacements de Monsieur Olivier LARREY, Monsieur Joël MASSACRIER et Madame Sylvie BOUTILLIER en qualité de représentants suppléants de la CCLA au sein du PETR du Pays du Sud Toulousain et invite les conseillers communautaires à procéder au vote, au scrutin secret uninominal et à la majorité absolue.

Madame Cathy HOAREAU se porte candidate au remplacement du représentant titulaire.

Madame Nadine BARRE et messieurs Joël MASSACRIER et Pascal TATIBOUET se portent candidats pour le remplacement des représentants suppléants.

Après élection, la répartition des 28 sièges (14 titulaires et 14 suppléants) au sein du PETR du Pays du Sud Toulousain se présente comme suit :

**Titulaires :**

Nom	Prénom	Commune
HOAREAU	Cathy	Auterive
BAURENS	Serge	Miremont
BONCOURRE	Thierry	Puydaniel
GRANGE	Régis	Gaillac-Toulza
REMY	Jean-Louis	Cintegabelle
VINCINI	Sébastien	Cintegabelle
ZDAN	Michel	Grazac
BAYONI	Pascal	Beaumont s/Lèze
ESTANG	Nadia	Venerque
DEJEAN	Serge	Lagardelle s/Lèze
TISSEIRE	Bernard	Le Vernet
MUNOZ	Floréal	Lagardelle s/Lèze
PARACHE	Sabine	Venerque
MARCHAND	René	Le Vernet

**Suppléants :**

Nom	Prénom	Commune
PETIT	Julie	Lagardelle s/Lèze
DIDIER	Claude	Miremont
LORRAIN	Jean-Luc	Grazac
BARRE	Nadine	Auterive
CAZAJUS	Joël	Lagrâce-Dieu
GODEFROY	Julien	Labruyère Dorsa
PASQUET	Wilfrid	Mauressac
PACHER	René	Auragne
BLANCHOT	Dominique	Beaumont s/Lèze
DEMANGE	Serge	Le Vernet
MASSACRIER	Joël	Auterive
LOUPIAS	Franck	Mauressac
TATIBOUET	Pascal	Auterive
MONIER	Catherine	Miremont

Considérant l'exposé ci-dessus et les résultats des votes, le conseil communautaire, à l'unanimité :

**APPROUVE** le remplacement de :

- Madame Nadine BARRE par Madame Cathy HOAREAU en qualité de représentant titulaire de la CCLA au sein du PETR du Pays du Sud Toulousain.
- Monsieur Olivier LARREY par Madame Nadine BARRE;
- Monsieur Joël MASSACRIER qui reste à la même position;
- Madame Sylvie BOUTILLIER par Monsieur Pascal TATIBOUET en qualité de représentants suppléants de la CCLA au sein du PETR du Pays du Sud Toulousain.

Fait et délibéré à la salle du Conseil Communautaire du siège de la Communauté de Communes, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

Le Président,  
Serge BAURENS